



Biens propres et compte commun

Par **petit pois**, le **17/03/2011** à **15:46**

Bonjour,rrnrje viens de demander le règlement de l'assurance vie de mon père dont j'étais bénéficiaire.rnJ'ai donné pour cela le rib de notre compte commun à mon mari et moi-meme.rnAi-je fait une erreur ? aurais-je du donner un rib à mon seul nom ? rnrnje précise que nous sommes mariés sous le régime de la communauté légale.rnrnmerci de vos réponses.

Par **Marion2**, le **17/03/2011** à **17:27**

Vous auriez mieux fait de donner le rib de votre compte personnel.rnrnDès que l'argent vsera versé sur le compte commun, transférez le sur votre compte personnel, ce qui ne vous empêchera nullement de le dépenser avec votre mari si vous le souhaitez.